



CAOUTCHOUC
CHIMIE - PHARMACIE
PLASTURGIE - VERRE

CFE-CGC CHIMIE

INDUSTRIES CHIMIQUES ET CONNEXES

PHARMACIE D'OFFICINE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du FNDP

"FONDS NATIONAL DEVELOPPEMENT PARITARISME" et de la négociation collective.

Le 4 mai 07, Maison des pharmaciens, 13, rue Ballu. 9 heures 30

Etaient présents : La FSPF, la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France, L'UNPF, Union Nationale des Pharmacies de France, L'USPO, Union des Syndicats des Pharmaciens d'Officine

Les Organisations Syndicales suivantes : La CFE-CGC, La CFDI, la CGI, la FO, la CFIC.
F AUGRAS, secrétaire de séance

Le bureau est composé de la manière suivante : Président Philippe GAERINER (Fédération), Vice-président, Patrick LEMETAYER (FO) Trésorier, Bernard PAUL-MARTIN, (Chargé de la gestion du compte et du suivi relationnel avec la Société Générale) Trésorier Adjoint, Pierre HARMEI (UNPF), Secrétaire Philippe NOCQUET (USPO) Secrétaire adjoint Frédéric NARCY (CGT)

P GAERINER ouvre la séance, c'est le véritable premier conseil d'administration depuis que nous sommes passés de 10 membres à 30 !, Heureusement tout le monde n'est pas venu, seulement 14 personnes sont présentes ce matin

Ph. GAERINER demande au secrétaire général d'expédier un compte rendu de la réunion précédente. Il fait une petite remarque au sujet d'un chèque de 12 060€ remis à la FSPF et oublié dans les pages du "grand livre" Le budget de 2007 est approuvé par toutes les organisations présentes.

Les sommes allouées aux organisations patronales et salariales pour l'information (note de frais expédiée annuellement) et l'animation (note de frais deux fois par an) sont augmentées de 50 % par rapport au budget de 2006
Il est bien précisé que ces budgets forfaitaires alloués aux OP/OS sont versés sur présentation de justificatifs et destinés au fonctionnement de la branche.

La collecte de l'année 2006 a été versée sur le compte de la SG le 10 avril 07. cette collecte est augmentée de 5,10% par rapport à celle de l'année 2005. la collecte de 2005, avait augmenté de 4% par rapport à celle de 2004.

En 2005, après avoir fixé le budget, le ratio : Dépenses engagées / Collecte 2005 avait été consommé à hauteur de 0,97%.

En 2006, le même ratio fait ressortir une consommation de seulement 0,70%. Une moindre consommation réalisée par l'absence pendant 6 mois de frais de secrétariat de CPNE FP, pas de réunion de CPNE pendant plusieurs mois. Et dans une moindre mesure, moins de sous commissions, moins de frais de remboursement Les sommes destinées au CEP de la pharmacie ont été versées en 2006

B. PAUL MARIIN, trésorier, fait remarquer que si aucune des organisations patronales n'a dépassé le budget qui lui est alloué en 2005 et 2006, il n'en est pas de même pour certaines OS

La CFDI : un dépassement en 2005 mais corrigé en 2006, donc sur deux années aucun problème. Pour la CFE-CGC, un dépassement de 1,02€, la CFE-CGC a été prévenue de cette maladresse. Pour FO, j'ai constaté deux dépassements, en 2005 et 2006 de 5,31%. " Vous êtes les seuls à procéder de cette manière, je ne le souhaite pas, les notes de frais ne doivent pas dépasser les sommes allouées". Le trésorier adjoint, les OP et OS vont dans le même sens. En aucun cas on ne doit dépasser le budget sur les notes de frais

En 2006, les OP avaient oublié de faire une feuille d'épargne pour une rencontre avec le ministère du travail. Après l'accord des trésoriers, les remboursements seront effectués sur présentation des notes de frais (pas de problème pour les OS, j'avais fait une feuille d'épargne avant la rencontre)

FEDERATION NATIONALE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET CONNEXES

La collecte faite par Groupe MORNAY sur un 3 pour 10 000 de la masse salariale des pharmacies est régulièrement versée (moins les frais de collecte) Ces sommes destinées au FNDP sont placées en obligataires, sur un livret spécial et sur le compte courant. Le bénéfice de cette collecte est apparu en 1998 après la première collecte faite avec effet rétroactif sur l'année précédente.

Cette réserve constitue des provisions que je considère comme techniques et indispensables, d'autre part nous ne retrouvons pas dans la trésorerie les 30% de moins consommés en 2006, donc je recommande la prudence. Mais elles sont tentantes pour certaines OP qui pourraient avoir des problèmes de trésorerie

L'UNPF demande qu'on augmente les budgets forfaitaires alloués aux OP et OS de 20% en 2008.

Les deux autres OP et les OS ne voient pas le besoin d'augmenter les budgets actuellement. L'UNPF réitérera sa demande à la prochaine réunion.

La CPNE envisage d'acquérir des plaquettes du CEP de la pharmacie pour les différentes manifestations professionnelles et centres de formation. Le FNDP s'engage auprès de la CPNE à les rembourser sur une base de 12 000€

Bernard PAUL-MARIN

Membre de la délégation de la Pharmacie d'officine.